



# Le budget de la ville 2026

Voté le 5 février en Conseil municipal, le budget s'inscrit dans un contexte national peu favorable aux collectivités locales. À Osny, la ligne est claire : faire preuve de responsabilité, sans renoncer à l'essentiel : les services publics et les investissements utiles aux habitants.

## Un contexte national exigeant

Le budget de l'État pour 2026 vient encore réduire les marges de manœuvre pour les communes. Les dotations sont gelées : concrètement, cela signifie une perte de pouvoir d'achat pour les collectivités face à l'inflation. Enfin, les remboursements de la TVA sur certains investissements sont revus à la baisse (voirie, informatique).

« Dans ce cadre, la gestion locale doit être particulièrement rigoureuse. Notre priorité reste de maintenir un service public de qualité, sans alourdir la fiscalité. »  
Jean-Yves Caillaud, adjoint au maire délégué aux finances.

## Protéger le quotidien

Le budget de fonctionnement s'élève à 23,7 millions d'€, en baisse de 2,14 %. Une performance rendue possible grâce à un effort collectif. Les charges générales diminuent de 1,4 %, notamment grâce aux économies d'énergie mises en place dans les bâtiments municipaux. La Ville continue aussi d'investir dans l'humain. La hausse des charges de personnel de 2,7%, liée essentiellement à des mesures nationales obligatoires (cotisations sociales, retraites, SMIC), s'accompagne d'un soutien concret au pouvoir d'achat des agents, avec une augmentation de la valeur des tickets restaurant dès l'été.

Côté habitants, bonne nouvelle : les taux communaux restent inchangés pour la 17e année consécutive.

« La dynamique naturelle de notre territoire permet d'accompagner nos besoins, sans demander d'effort supplémentaire aux ménages. »  
Jean-Yves Caillaud, adjoint au maire délégué aux finances.

## Investir pour aujourd'hui, préparer pour demain

Malgré les contraintes, 12,7 millions d'€ sont consacrés à l'investissement. Ces crédits permettent de finaliser des projets attendus.

- Sport et bien-être : fin des travaux de réhabilitation du gymnase La Bruyère et extension du gymnase Roger Moritz.
- Éducation : rénovation thermique de l'école de la Ravinière pour le confort des enfants et la baisse de la facture énergétique ou encore les travaux de réaménagement de l'école Charcot.
- Santé : achèvement d'un cabinet médical au centre-ville pour renforcer l'offre de soins de proximité.

À cela s'ajoute 1,2 million d'€ dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour l'entretien et l'aménagement des voiries.

## Une situation financière saine

Les indicateurs financiers sont au vert :

- une dette en baisse de 10 % en deux ans :
- une capacité d'agir intacte avec un délai de désendettement établi à cinq ans, bien en dessous du seuil de vigilance fixé par la DGFIP à 12 ans.

« Ce budget est à la fois responsable et protecteur. Il permet de terminer les grands projets engagés et de préparer l'avenir avec sérénité. Les résultats définitifs de 2025 seront intégrés en juin, ce qui devrait encore réduire le recours à l'emprunt inscrit aujourd'hui au budget primitif. »  
Jean-Yves Caillaud, adjoint au maire délégué aux finances.

## L'essentiel du budget

- 23,7 millions d'euros de budget de fonctionnement (-2,14 %)
- 0% de hausse des impôts pour la 17e année consécutive
- 12,75 millions d'euros d'investissement (écoles, sport, santé, voirie...)
- Recul de 10 % de la dette en deux ans (encours par habitant : 823 €)
- 5 ans : capacité de désendettement

